

CESER de Bourgogne-Franche-Comté
Séance plénière du 10 janvier 2017
Déclaration de Dominique GALLET, au nom de la CGT,
concernant le rapport 1-1 ,sur le budget primitif 2017 du Conseil Régional

Le budget primitif 2016 nous a été présenté comme un budget fondateur, de transition, de responsabilité permettant au Conseil régional, alors nouvellement élu, de travailler son plan de mandat. Le budget 2017 serait l'illustration de ces volontés.

Un an après, où en sommes-nous ?

Le Conseil régional a adopté lors de sa séance de décembre 2016 une stratégie de mandat donnant le cap jusqu'en 2021.

Il a dégagé 3 enjeux clés :

1. la bataille pour l'emploi en favorisant le développement économique, en formant tout au long de la vie, en renforçant l'attractivité et le rayonnement de la nouvelle région.
2. un nouveau modèle de développement plus durable et plus équitable en accélérant la transition écologique et énergétique, en garantissant la mobilité partout et pour tous.
3. en construisant ensemble la nouvelle région en renforçant la fraternité et la laïcité, en faisant de la culture, du sport et de la vie associative les ferments du vivre ensemble ; en renforçant les solidarités et la cohésion territoriale ; en approfondissant la démocratie et la citoyenneté.

Ce projet politique et ses déclinaisons sont très ambitieux. Sa mise en œuvre demandera certes du temps mais nécessitera aussi des moyens importants, bien au-delà de ceux actuellement disponibles, même en ayant recours à l'emprunt.

À ce jour, le Conseil régional a toujours peu de marges de manœuvre pour ses ressources. L'augmentation des recettes constatées est liée à la mise en œuvre des transferts de compétences issus des dernières réformes territoriales concernant les transports, le développement économique. Pour l'avenir, le remplacement des dotations par une part de TVA est plein d'incertitudes. Parce que c'est une fiscalité injuste, mais aussi parce que nous n'avons aucune estimation de ce que cela pourrait donner sur les budgets à venir.

Le recours à l'emprunt ne peut être la seule solution si son objet est de tenter de pallier la baisse des moyens.

Il s'inscrit pleinement dans les politiques d'austérité voulues, décidées, assumées par le gouvernement avec une baisse de 21 Millions d'€ de dotation et le gel des autres dotations, et ceci pour la troisième année consécutive.

Il y a pourtant urgence à sortir de cette logique, de mettre en place une réforme globale du système fiscal afin de mener les politiques plus justes socialement et plus efficaces économiquement.

Le budget 2017 est encore un budget intermédiaire entre la poursuite des politiques antérieures et la mise en œuvre de la stratégie nouvelle qui reste à construire. L'ambition générale est connue, sa traduction en actions est peu perceptible. Ce budget apparaît comme l'addition des financements des anciennes mesures, le saupoudrage est encore bien présent.

Il y a maintenant besoin de passer un autre cap pour mettre en phase les mots et les actes.

Le groupe CGT s'abstiendra sur ce projet d'avis.